



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **6 juillet 2009**

Délibération n° 2009-0854

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise - Missions d'agglomération confiées aux associations porteuses des plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et à la m@ison de Grigny - Attribution des subventions 2009

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Rapporteur : Madame Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 26 juin 2009

Secrétaire élu : Madame Najat Vallaud-Belkacem

Compte-rendu affiché le : 7 juillet 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Passi (pouvoir à M. Réale), Mme Frih (pouvoir à M. Braillard), MM. Auroy (pouvoir à M. Abadie), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bargoin (pouvoir à Mme Chevassus-Masia), MM. Barthélémy (pouvoir à Mme Yéréman), Bernard B (pouvoir à M. Coste), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à Mme Ait-Maten), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à M. Buna), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Millet), Lelièvre (pouvoir à M. Gignoux), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Louis (pouvoir à Mme Levy), Pillon (pouvoir à M. Reppelin), Touleron (pouvoir à M. Fournel), Vaté (pouvoir à M. Cochet).

Absents non excusés : Mme Palleja, M. Turcas.

Séance publique du 6 juillet 2009**Délibération n° 2009-0854**

commission principale : développement économique

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise - Missions d'agglomération confiées aux associations porteuses des plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE) et à la m@ison de Grigny - Attribution des subventions 2009**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 juin 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Les associations Allies, Uni-Est et Sud-ouest Emploi, porteuses des trois PLIE de l'agglomération lyonnaise, expérimentent depuis 2003 des actions innovantes générant des résultats en matière d'insertion économique dans les domaines de :

- la mobilité en proposant des offres temporaires et innovantes de transport à la demande pour lever les freins à la mobilité pour l'accès à l'emploi des personnes en insertion professionnelle,
- l'utilisation du levier de la commande publique comme levier d'insertion professionnelle,
- l'utilisation des grands événements artistiques et culturels pour mobiliser des publics dans des parcours d'insertion,
- la lutte contre les discriminations par le biais de rencontres directes employeurs-demandeurs.

La m@ison de Grigny conduit des projets de sensibilisation aux usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) au profit de communes et de structures en CUCS de l'agglomération partant du constat suivant :

- le développement des outils des technologies de l'information et de la communication (TIC) est omniprésent dans les administrations, les sources d'informations, de formation et d'échanges. Ce développement exponentiel exclut néanmoins les franges les plus précaires de la population,
- afin d'atténuer les effets de cette dématérialisation, il est impératif que les populations qui ont le plus besoin de ces services soient accompagnées dans leur prise en main de l'outil, par des actions de sensibilisation et de formation. Il faut prendre en compte également que les populations des quartiers en contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) ont un besoin impérieux de dialogue et de prise en compte de leurs paroles. Les outils des TIC peuvent permettre l'instauration de ce dialogue dans le cadre d'un accompagnement.

La Communauté urbaine soutient depuis l'origine l'action de ces structures. Le présent rapport propose la reconduction de ce soutien pour leur programme d'actions 2009.

a) - Mobilité des personnes en insertion professionnelle

Cette action, portée par Uni-Est, consiste en une offre de transport à la demande pour les personnes en parcours d'insertion professionnelle. Ce dispositif s'est professionnalisé avec la mise en place en janvier 2008 d'un opérateur unique d'agglomération disposant d'un logiciel de réservation et d'un numéro vert. A ce jour, 5 véhicules d'une capacité totale de 28 places avec chauffeurs rayonnent sur l'agglomération lyonnaise de 7 heures 30 à 19 heures.

En 2008, cette action a généré plus de 25 000 heures de travail et 14 000 trajets. 38 % du public en insertion utilisant les navettes sont en emploi durable. Pour les chauffeurs des véhicules qui sont également en insertion, 70 % d'entre eux trouvent un emploi de droit commun suite à cette expérience professionnelle.

Le coût total de l'action pour 2009 est estimé à 66 500 € TTC avec le plan de financement suivant :

- Communauté urbaine :	22 000 €
- Europe (Fonds européen de développement régional (Feder)) :	25 000 €
- Etat :	19 500 €.

b) - Conduite d'un observatoire d'agglomération pour mesurer l'impact de la mise en œuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics de l'agglomération

Cette mission, confiée à l'association Sud-ouest Emploi, consiste en un suivi/évaluation d'une base de données capable de produire et de stabiliser les résultats de tous les donneurs d'ordres de l'agglomération engagés dans la mise en œuvre de la clause d'insertion.

Cet observatoire, complémentaire à l'organisation mise en place par la délibération votée le 6 avril 2009 concernant la mise en œuvre de la généralisation de la clause d'insertion dans les marchés publics de la Communauté urbaine, a pour but de rendre compte de celle-ci.

Le coût total de l'action pour 2009 est estimé à 20 000 € TTC avec le plan de financement suivant :

- Communauté urbaine :	10 000 €
- Etat :	10 000 €.

c) - Démarche d'insertion dans le domaine artistique et culturel

Une mission d'ingénierie de projets d'actions d'insertion dans le domaine culturel et artistique confiée à l'association Allies s'est structurée, soutenue par l'Etat, la Région, l'Europe et la ville de Lyon. Ainsi, en 2008, ce sont 469 personnes qui ont bénéficié d'une action d'insertion par le biais d'une action culturelle. La mission d'ingénierie existante porte sur le développement des actions d'insertion auprès d'autres territoires et d'autres structures que les biennales de la danse et d'art contemporain, actuellement supports de la majorité des interventions. Un travail monographique auprès de cinq Communes et/ou structures culturelles est en cours.

Le coût total de l'action pour 2009 est estimé à 78 291 € TTC avec le plan de financement suivant :

- Communauté urbaine :	18 791 €
- ville de Lyon :	15 000 €
- Région :	15 000 €
- Europe (Feder) :	22 500 €
- Etat (Fonds interministériel pour la Ville (FIV)) :	7 000 €.

d) - Lutte contre les discriminations à l'embauche par rencontre directe entre employeurs et demandeurs d'emploi (Dating emploi)

Cette mission, en liaison notamment avec la plateforme emploi de la ville de Lyon et mise en œuvre par Allies, a consisté à expérimenter dès 2006 la mise en place de rencontres dans l'agglomération entre employeurs et demandeurs d'emploi. Les résultats, qui ont permis d'éviter les risques de processus discriminatoires par contacts directs des personnes, depuis 2006, se chiffrent à 1 800 personnes mobilisées, 3 300 entretiens directs, 154 contrats de travail signés.

Le coût total de l'action pour 2009 est estimé à 50 000 € TTC avec le plan de financement suivant :

- Communauté urbaine :	10 000 €
- ville de Lyon :	15 000 €
- Région :	20 000 €
- maison de l'emploi et des services publics du Rhône :	5 000 €.

e) - *Actions d'accompagnement à l'alphabétisation numérique pour des publics en CUCS*

Afin d'accompagner cette démarche de lutte contre l'analphabétisme numérique, des actions d'accompagnement ont été confiées à la m@ison de Grigny pour mener à bien des projets de sensibilisation aux usages des TIC au profit de Communes et de structures de l'agglomération lyonnaise qui ont donné les résultats suivants au titre de l'année 2008 :

- accompagner le public en insertion sociale et professionnelle, avec le foyer des jeunes travailleurs, l'association Majo Villette : formation d'éducateurs suivie par des animations publiques qui ont concerné 40 personnes et transférabilité aux cadres de l'association,
- développer le lien culture et technologie de l'information et de la communication, avec la commune de Grigny : accompagnement d'une vingtaine de femmes du quartier du Vallon avec un artiste,
- intégrer un quartier en CUCS, avec la commune de Saint Germain au Mont d'Or : animations en pied d'immeuble des quartiers en CUCS, activation d'un blog et projet d'une salle multimédia,
- favoriser la participation citoyenne, avec la commune de Feyzin : la mobilisation importante des acteurs a permis de sensibiliser les populations des deux quartiers en CUCS et projet de créer une école des TIC,
- évaluer les projets d'acquisition de la langue française, avec le centre social de la Carnière à Saint Priest : mise en place *via* un logiciel qui permet l'acquisition de la langue française auprès d'une dizaine de personnes ; le centre social poursuit le projet par l'acquisition du logiciel,
- animer des ateliers d'accessibilité à l'outil informatique Agence nationale pour l'emploi (ANPE), avec le réseau emploi val de Saône et le syndicat mixte Saône Mont d'Or : projet mené avec le pôle emploi et le comité culturel auprès des demandeurs d'emploi, l'action a été transférée au centre culturel qui déploie le dispositif.

Le coût total de l'action pour 2009 est estimé à 75 202 € TTC avec le plan de financement suivant :

- Communauté urbaine :	15 000 €
- recettes m@ison de Grigny :	22 602 €
- Feder urbain :	37 600 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations suivantes, pour un montant total de 75 791 € nets de taxes, au titre des programmes d'actions 2009 :

- 22 000 € à Uni-Est pour la démarche mobilité des personnes en insertion professionnelle,
- 10 000 € à Sud-ouest emploi pour le fonctionnement de l'observatoire d'agglomération des résultats de la clause d'insertion,
- 18 791 € à Allies pour la démarche insertion dans le domaine artistique et culturel,
- 10 000 € à Allies pour la démarche "Dating emploi",
- 15 000 € à la m@ison de Grigny pour la poursuite des actions de lutte contre l'analphabétisation numérique ;

b) - les projets de conventions avec les associations Uni-Est, Allies, Sud-ouest emploi et la m@ison de Grigny.

2° - Autorise monsieur le président à signer lesdites conventions.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - compte 657 480 - fonction 824 - opération n° 0274, selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 2009	42 395 €
- 2010	33 396 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 8 juillet 2009.